

Ecole Brel-Brassens à Baillargues

PV du 1^{er} conseil d'école du vendredi 6 novembre 2020

Conseil d'école en visioconférence, le nombre de participants est limité (moitié pour les parents élus et les enseignants) afin d'établir une bonne communication.

Début à 18h.

Merci pour votre présence. Règle de la visio, demander la parole avec la main.

Présents :

Mairie : Mme Gautier, M.Vidal, M.Tapie

Parents élus représentants au conseil d'école :

GPE : Mmes Ruescas, Guiolet,Pujet,Farrugia,M.Barbe

AIPE : Mmes Marlat, Dutheil, Biseuil

Enseignants : Mmes Fourel, Vouillon,Lardet,Quézel,Martin,Longuet,Schwab et M.Pulze

Directrice : Mme Goujon

Excusés : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. le Maire

Deux nouvelles enseignantes à la rentrée : Sandra Martin en CP et Laura Longuet en CE1.

Deux nouvelles intervenantes au RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) : Sandra Buson (maitre E), Frédérique Reynes (psychologue scolaire).

Je voulais remercier mon équipe pédagogique et les 5 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) car nous travaillons depuis début septembre dans un contexte difficile en ayant toujours à cœur de faire acquérir des compétences à nos élèves et aussi qu'ils se sentent au mieux dans leur école. Beaucoup d'efforts sont demandés aux équipes d'enseignants, beaucoup d'heures de travail supplémentaires et je souhaiterais que cela soit pris en compte.

Nous sommes dans une période où **la communication orale est primordiale** et la mauvaise communication sur les réseaux sociaux est à bannir. Je suis disponible et joignable par mail et téléphone toute la semaine sur le temps de l'école. La communication est le maître mot !

1. Au sujet du Conseil d'école :

○ Son rôle

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. Le conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN, après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

- Élection des parents représentants au conseil d'école

717 inscrits sur la liste électorale, 273 votants soit un taux de participation de 38,08%
10sièges pour le GPE 6 sièges pour l'AIPE

Pour les prochaines élections : Modalités d'élections de parents d'élèves.

A l'unanimité, nous adoptons des élections des parents au Conseil d'école uniquement par correspondance. Il faudra imaginer des stratégies visant à limiter le risque d'une baisse importante de la participation.

Nous sommes dans l'attente d'un vote en ligne pour l'an prochain. **question 6 GPE**

- Vote du règlement intérieur de l'école. A signer via l'ENT (sur le cahier de liaison de chaque classe : une information sera faite sur le blog de l'école).

2. Remerciements à la mairie : service jeunesse et service technique.

Je tiens particulièrement à remercier la mairie. Nous avons beaucoup de chance de travailler avec une mairie et des élus qui sont à notre écoute.

L'équipe du service jeunesse est toujours présente et nous travaillons en étroite collaboration dans l'intérêt et le bien-être des enfants. Parole à Mickaël Vidal. Retour sur la fermeture du service jeunesse cette semaine. Il annonce que le service fonctionnera normalement à partir du lundi 9 novembre.

Mme Guiolet prend la parole en demandant si les enseignantes n'auraient pas pu garder les élèves sur le temps méridien, ce qui aurait arrangé les parents. Si cela ne leur posait pas un problème de conscience.

L'équipe enseignante répond que leur temps de travail est d'enseigner sur les horaires prévus à cet effet. De plus, les enseignants ne sont pas légalement responsables des élèves sur ce temps-là.

Mme Gautier souligne que la période est en effet compliquée pour tout le monde, que chacun doit s'adapter et faire des efforts. Elle voit que l'équipe enseignante, les parents et la mairie ont tous fait au mieux, dans la limite de ce qui était possible, pour gérer l'urgence dans le respect des règles.

Travaux, beaucoup ont été réalisés durant l'été : changements des fenêtres à Brassens, mise en place de climatiseurs à Brel, installation de toilettes algeco, de lavabos extérieurs, les toilettes de Brassens ont été entièrement refaits, classe de Mme Favard et salle des maîtres , changement des tableaux (trop de poussière), 2 ENI + classe mobile avec 16 ipad, 1 ordinateur portable pour la direction.

Concernant le cache du luminaire qui est tombé, c'est un accident avec un ballon, il a été entièrement enlevé et les autres ont été vérifiés. **Question 2 AIPE**

Nid de frelons asiatiques enlevé le 2/11 à Brel.

Les réponses à nos demandes sont toujours favorables et rapides. M. Ribeiro et son équipe sont très réactifs.

3. Point sur la rentrée :

Effectifs

16 classes, 431 élèves, 26,9 élèves par classe

CP1	CP2	CP3	CP4	CE1 1	CE1 2	CE1 3	CE1/ CE2	CE2 1	CE2 2	CE2 /CM1	CM1 1	CM1 2	CM2 1	CM2 2	CM2 3
24	23	24	23	26	26	27	26	27	29	26	30	29	30	31	30

protocole sanitaire

Mise en place à valider lundi 9/11 : nous avons un protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale différentes ouvertures pour fluidifier les arrivées et limiter les brassages, des récréations décalées c'est-à-dire que tous les enseignants sont tous les jours au portail et de récréation, ils n'ont pas de pause. Les horaires sont à respecter par les familles.

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans. Il est fourni par les familles. Nous avons reçu un dernier mail aujourd'hui du directeur académique à ce sujet. Le masque n'est pas porté lors des séances de sport uniquement. Les élèves portent le masque pendant la récréation.

Pour le protocole quand une personne de l'école est déclarée positive ou cas contact je remplis un tableau nommé « RT19 » que je transmets à une cellule COVID. A partir de là c'est l'assurance maladie qui contacte les familles et envoie un courrier qui vaut attestation d'isolement et de justificatif d'absence pour le parent qui garde l'enfant.

Question 2 GPE

Les intervenants à l'école sont autorisés. Les sorties sportives aussi, c'est bien sûr notre hiérarchie qui nous l'accorde (Directeur Académique).

Est écrit dans le protocole « l'aération des locaux est la plus fréquente possible ». Pour l'instant il ne fait pas froid, les enseignants savent juger ou non de ce qui se passe dans leur classe et communiquent avec leurs élèves.

Nous sommes encadrés par notre hiérarchie et ne prenons aucune décision sans nous y référer.

En ce qui concerne la fermeture de la classe de CM2 de Mme Zimmer, j'y étais quotidiennement avant les vacances. Je n'ai pas eu de retour des familles. J'ai répondu aux parents qui m'ont contactée. Mme Zimmer a fait un retour avec ses élèves et tout le monde va très bien. **Question 3 GPE**

Une discussion s'engage sur le ressenti des enfants et le port du masque. Le rôle de l'école est de faire acquérir des compétences aux élèves et d'apporter un souffle d'air positif dans ce contexte difficile au travers d'activités pédagogiques.

Parole à l'AIPE question 3 concernant l'interdiction de fumer aux abords de l'école.

Mme Gautier répond qu'il y aura un vote à ce sujet au conseil municipal de la semaine prochaine.

plan vigipirate. Protocole. Entrée D **parole à Mickaël Vidal question 5 GPE**

Les policiers municipaux ouvriront le portail à moins le quart. Les parents doivent veiller à arriver à leurs horaires.

Mme Farrugia souligne que ces horaires décalés sont bien et permettent de fluidifier le nombre de parents. Cette semaine était plus compliquée avec la fermeture du service jeunesse mais c'était exceptionnel.

4. **Point sur la coopérative** : point plus précis lors du CE N°2

OCCE : coopérative scolaire 4 054 euros, reste à payer les photos et l'adhésion à l'OCCE

Budget mairie : 70 euros par élève (base de sur 413 élèves pour l'année civile 2020) soit 28 910 euros répartis ainsi 11 000 euros pour les sorties scolaires et 17 910 euros pour les fournitures scolaires.

5. **Projet d'école, projets de l'année.**

- Semaine du goût sur le thème de la pomme avant les vacances pour les 4 classes de CP.
- Climat scolaire : journée du bien vivre ensemble, nous souhaitons la refaire mais attendons de voir l'évolution du contexte sanitaire/ mise en place dans les classes du message clair **question 5 AIPE et 4 GPE**

- Prix des incorruptibles: prix 1 315euros
- Séances informatique à la médiathèque avec Sébastien Lafon(utilisation de l'ordinateur, composants et traitement de texte, découverte de la programmation) et séances autour du livre à la médiathèque avec Carole Montet : les élèves travaillent en demi-groupe.
- EPS : intervenantes mairie Marie Gatel et Séverine Charot (projet glisse, athlétisme, jeux collectifs, projet corde), natation, escrime (1 530 euros) , voile (15euros par élève par jour), 6 classes suivent le Vendée globe, cirque (5 922 euros +participation des familles)
- Intervenante chorale Esther Muller payée par la mairie.
 - Développement durable : continuité

Notre école s'est inscrite au programme international Eco Ecole qui propose aux établissements scolaires une méthodologie, des outils pédagogiques et potentiellement une labellisation Eco Ecole. Pour l'instant nous ne pouvons faire des réunions éco-école, nous verrons en période 3. **question 4 AIPE**. L'école continue le projet piles solidaires (communication à venir sur l'ENT).

- Ecole numérique
 - Notre école a été labellisée Ecole numérique du fait de son niveau d'équipement et de ses pratiques relatives aux nouvelles technologies (Partenariat école/mairie/éducation nationale). Mise en place cette année de la classe mobile.
6. **PPMS** : 29/09/2020 exercice évacuation incendie 8/10/2020 exercice intrusion. L'alerte inondation devait être faite la semaine avant les vacances mais elle a été annulée avec la fermeture de classe, elle sera programmée sur cette période.
 7. **Communication : avec les familles, avec les associations GPE, AIPE**. ENT à développer, surtout en cette période, blog de l'école et ENT de chaque classe, le but étant de réduire au maximum le papier (éco-école) **question 1 GPE/AIPE** Communication associations tableaux d'affichage (je vais demander à M.Ribeiro) et je ferai des articles ponctuels sur le blog.
 8. **Questions AIPE** (les autres questions ont été abordées lors des points précédents)
 - Nous souhaiterions pouvoir comme chaque année faire le goûter de Noël ainsi que la boîte du père Noël, au vu de la situation actuelle, qu'avons-nous le droit de faire ? *Nous attendons en fonction du contexte sanitaire.*
 - Projets AIPE

Cette année 2020, c'est 1750 euros de dotation que nous avons remis à l'école élémentaire (incorruptibles, gouter Noël, dons classeurs, achats matériel spécifiques)

Dans le cadre du projet des troubles de l'apprentissage, nous avons donc acheté du matériel et fabriqué des chuchoteurs. Nous espérons pouvoir continuer ce projet cette année.

Rubans verts (cm2) 1/2 journée du bien vivre ensemble : *projet à faire*

Chocolats de Noël : *action en cours*

Goûter de Noël /Loto (annulé)/Parcours du cœur /Afters /kermesse: *en attente du contexte sanitaire*

9. **Questions GPE** (les autres questions auront été abordées lors des points précédents)

- Moyens de communication des associations de parents d'élèves : *flyers si nécessaire, on conserve la version papier (par exemple la réservation pour les puces enfants), ce sera au maximum une feuille A4.*
- Projets GPE : le GPE a donné un chèque de 410 euros à l'OCCE et a offert un four à l'école.

Si l'action Grandes Plantations des Enfants (marché aux fleurs) a lieu, le GPE propose aux enseignants de décorer des pots en terre avec leurs élèves qui pourraient être vendus lors de ce marché au profit des écoles. Si vous êtes intéressés, dites-nous le nombre de pots dont vous auriez besoin.

Fin du conseil d'école à 19h40